



Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville Province de Québec

RÉSOLUTION : 2020-12-401

ADOPTION DU BUDGET DE L'ANNÉE 2021

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Georges-de-Clarenceville est une corporation régie par les dispositions du Code municipal de la province de Québec

ATTENDU QU'en vertu de l'article 953.1 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de la Municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

ATTENDU QUE les membres du conseil de la municipalité ont pris connaissance des prévisions des dépenses qu'il juge essentiel au maintien des services municipaux;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Lyne Côté et appuyé par M. Gérald Grenon que le conseil municipal adopte unanimement le Budget de l'exercice financier 2021 et son plan triennal d'immobilisation 2021-2022-2023 qui se décline ainsi :

BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021

Les charges :

Administration générale	658 983. \$
Sécurité publique	443 703. \$
Transport	631 235. \$
Hygiène du milieu	637 553. \$
Santé et bien-être	0. \$
Aménagement, urbanisme et développement	111 075. \$
Loisirs et culture	139 184. \$
Frais de financement	3 300. \$
Service de dette	48 842. \$
Total des charges _____	2 673 875. \$



Les revenus

Taxes foncières	1 773 916. \$
Autres taxes	349 146. \$
Services rendus	13 300. \$
Revenus de transferts	154 403. \$
Tenant lieu de taxe (gouvernements)	11 300. \$
Imposition de droits	44 500. \$
Amendes et pénalités	2 000. \$
Intérêts	5 500. \$
Affectation amortissements	319 010 \$
Autres	1 000. \$
<i>Total des revenus</i> _____	<i>2 673 875. \$</i>



2020-12

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2021-2022-2023
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023**

PROJETS	2021	2022	2023
<u>Administration</u>			
Achat d'une génératrice	20 000 \$		
Aménagement stationnement HV		40 000 \$	
<u>Travaux publics</u>			
Amélioration :	511 945 \$		
Lakeshore/Beech Sud			
Transport			
Amélioration des petits chemins		100 000 \$	
<u>Eau potable et eaux usées</u>			
Projet du Village		6 600 000 \$	6 000 000 \$
<u>Sécurité Incendie</u>			
Achat d'une génératrice	20 000 \$		
Rénovation caserne		44 000 \$	
<u>Loisirs et culture</u>			
Rénovation chalet des loisirs			60 000 \$
Projet amélioration Parc Bergevin		30 000 \$	30 000 \$
Projet amélioration parc des loisirs		30 000 \$	30 000 \$
	551 945 \$	6 844 000 \$	6 120 000 \$

TOTAL DU PTI 2021-2022-2023 = 13 515 945\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ